Avertisseur anti-débordement

À sifflet

CITERNE

www.beiser.fr
DEVIS ET ACHAT EN LIGNE

ASPECT NORMATIF

Le sifflet anti-débordement répond à l'arrêté du 01 Juillet 2004 fixant les règles techniques et de sécurité applicables au stockage de produits pétroliers. Cet arrêté stipule que tout réservoir équipé d'un raccord de remplissage automatique doit être muni d'un dispositif permettant de prévenir le risque de débordement lors des opérations de remplissage.

PRÉVIENT DU DÉBORDEMENT MAIS NE LE STOP PAS !

Un sifflet accompagne le remplissage de la citerne et s'arrête dès que le taux de remplissage toléré de 95% est atteint

AVANTAGES

- Longueur de sonde réglable en fonction du niveau de remplissage toléré
- Installation simple et rapide sur une ouverture du trou d'homme ou sur piquage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Référence	Désignation
01029900013	Avertisseur anti-débordement à sifflet

BEISER Environnement • Domaine de la Reidt
67330 BOUXWILLER • Fax : 0 825 720 001
0,15 € TTC/min

© Beiser

22 02 12

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
0,15 € TTC/min

Photos non contractuelles